

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Le 25 avril 2013

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires et Permanences de la Mairie

Ouvert au public :

- le mercredi	:	de 9h00 à 12h00
- le jeudi	:	de 14h00 à 17h00
- le vendredi	:	de 16h00 à 19h00

Monsieur Michel MUSELET, Maire, reçoit tous les vendredis de 17h00 à 19h00 et sur rendez-vous.

URBANISME : Monsieur Etienne MAES, 1^{er} Adjoint, reçoit sur rendez-vous.

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 17h00 à 19h00

Le samedi de 10h à 12h

Nouveau :

A partir du 15 mai 2012 :

la bibliothèque sera ouverte le mercredi de 14h à 16h.

La lecture du conte a lieu les mercredis de 10 h à 11h. Le prochain rendez-vous est fixé

Au mercredi 19 juin.

Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Contact téléphonique: 03 21 30 19 18

Commémoration de l'Armistice de la Guerre 39-45

La Municipalité et la section UNCAFN Intercommunale vous invitent à participer à la cérémonie de dépôt de gerbe qui aura lieu

le Mercredi 8 mai à 11 heures 30

Au Monument aux Morts.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

Recensement

Le recensement est nécessaire et obligatoire.

Tous les garçons et les filles sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Une attestation de recensement leur sera remise; elle est indispensable pour passer les examens, les concours ou le permis de conduire.

Les jeunes concernés sont priés de se présenter au secrétariat de Mairie munis de leur livret de famille.

Ecole

La rentrée scolaire des élèves aura lieu **le Mardi 3 Septembre 2013**.

Pour la première inscription (à 2 ou 3 ans), une demande préalable doit être effectuée auprès de la Mairie.(Prendre rendez-vous).

Pour la démarche auprès de l'école Merci de vous reporter au document joint.

Pour mémoire : N° de téléphone de la Mairie : 03 21 33 30 88

N° de téléphone de l'Ecole : 03 21 33 30 69

Les enfants de 2 ans seront admis à la rentrée sous réserve de places disponibles.

REMISE DES PRIX AUX ENFANTS DE COLEMBERT

Lors de l'entrée en 6^{ème}, chaque enfant reçoit un prix offert par la Municipalité.

Afin de nous permettre de remettre ce prix en fin de primaire à tous les enfants de Colembert, nous demandons aux enfants concernés ne fréquentant pas l'école du village de se faire connaître en Mairie **avant le 10 mai 2013**.

Carte d'Identité et Autorisation de Sortie de Territoire

La Sous-préfecture de Boulogne sur Mer nous demande de rappeler à la population que :

- depuis le 1er Janvier 2013, les mineurs souhaitant quitter le territoire français n'ont plus besoin de se munir d'une autorisation de sortie de territoire. Seule la carte d'identité (ou le passeport) seront demandés
- la délivrance de la carte d'identité est gratuite mais il est indispensable de tenir compte d'un délai d'au moins un mois entre la demande et l'obtention.

Merci de tenir compte de ces consignes et délais pour effectuer vos demandes en Mairie.

Benne à Déchets Verts

La Communauté de Communes de Desvres-Samer met en permanence à disposition une benne de grand volume destinée à collecter les déchets verts (pelouses, branches..).

Cette benne est située à l'intersection de la rue profonde, de la rue de la Linoterie et de la rue Verte (à côté du pont de la 2X2 voies).

Les déchets collectés sont ensuite broyés ; C'est pourquoi

Vous ne pouvez y déposer que des branches de moins de 10cm de diamètre.

Veillez svp respecter les consignes et les lieux.

Gestion des Ordures Ménagères

Le tri des ordures ménagères est une nécessité.

Il permet de minimiser la quantité de déchets à éliminer en décharge, de contribuer à la bonne gestion de l'environnement et de maîtriser les coûts de la redevance.

Pour réaliser le bon tri reportez-vous aux informations diffusées régulièrement par la Communauté de Communes et rappelées sur le calendrier.

Les bacs prévus à cet effet et mis à disposition de chaque habitation doivent être maintenus en bon état.

S'ils sont détériorés, n'hésitez pas à appeler la Communauté de Communes au 03.21.92.07.20 pour en demander la réparation (qui est gratuite).

Calendrier des Fêtes et Manifestations de la Commune

- **Dimanche 28 avril** : Concours de danse avec CLEA,
- **Mercredi 8 mai** : Commémoration de l'Armistice de la Guerre 39/45 avec l'UNCAFN de Colembert et des environs,
- **Dimanche 19 mai** : Brocante de printemps avec le comité des fêtes,
- **Samedi 1^{er} juin** à 19 heures : Spectacle de danse avec le club de CLEA,
- **Samedi 8 juin ou dimanche 9 juin** (suivant les quartiers): Fêtes des Voisins,
- **Vendredi 21 juin** : Théâtre en rural « les trois grâces », avec la CCDS,
- **Dimanche 30 juin** : Fête de l'Ecole,
- **Dimanche 14 juillet** : Randonnée pédestre et visite d'une entreprise,
- **Dimanche 11 août et jeudi 15 août** : Tournoi de football de l'AS Colembert,
- **Vendredi 23 août** : Fête du Centre de Loisirs avec Colembert Loisirs Enfants,
- **Dimanche 25 août** : Forestopale avec le club « les écureuils »,
- **Samedi 7 et dimanche 8 septembre** : Brocante baby junior avec CLEA,
- **Samedi 14 et dimanche 15 septembre** : Fête de la Vallée du Wimereux et Journées du Patrimoine,
- **Samedi 5 et dimanche 6 octobre** : Ducasse,
- **Mercredi 23 octobre** : Repas des aînés du CCAS,
- **Dimanche 3 novembre** : Repas de la section locale de l'UNCAFN de Colembert et des environs,
- **Lundi 11 novembre** : Commémoration de la Guerre 14/18 avec l'UNCAFN de Colembert et des environs,
- **Samedi 7 décembre** : Téléthon,
- **Vendredi 20 décembre** : Arbre de Noël de l'Ecole.